

Nachricht des Institut français Mainz vom 20.04.2020 bezüglich der DELF-Prüfungen im Mai 2020

Chères enseignantes, chers enseignants,

Nous sommes toujours dans l'attente des décisions du ministère de l'éducation concernant le fonctionnement des écoles et la tenue des examens après la reprise. Nous ne pouvons donc à l'heure actuelle vous donner plus d'informations sur les examens du DELF scolaire prévus le 9 mai mais espérons pouvoir le faire très prochainement. Sachez que nous travaillons dans le respect de la législation du Land de Rhénanie-Palatinat et que nos décisions sont validées par les autorités éducatives. Les règles qui s'appliqueraient en cas de tenue des épreuves aux dates initialement prévues seraient donc les mêmes que pour n'importe quel autre examen scolaire.

Nous comprenons tout à fait vos questionnements ainsi que ceux de vos élèves ou de leurs parents et sommes désolées de ne pas pouvoir y apporter des réponses plus claires en cette période encore très incertaine, dans laquelle les décisions ne nous appartiennent pas toutes.

Dans l'attente d'informations plus complètes à ce sujet, nous vous invitons à participer demain au webinaire "Des nouvelles du DELF en Allemagne" de l'Institut français d'Allemagne (voir information ci-dessous), qui permettra peut-être de répondre à certaines de vos questions pratiques.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Charlotte Spielewoy, attachée de coopération pour la Rhénanie-Palatinat, le Bade-Wurtemberg et la Sarre

Hélène Gerber Bajgora, assistante DELF pour la Rhénanie-Palatinat et la Hesse

Rückfragen bitte an f.guenther-spohr@leibniz-pirmasens.de